

Enquête Publique

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS Unique

Concerne la demande de l'Administration communale de Frasnes-Lez-Anvaing, Place de l'hôtel de ville, 17911 Frasnes-Lez-Buissenal

en vue d'obtenir le Permis unique pour :

la Construction d'une Maison Rurale, chaussée de Frasnes à Hacquegnies, sur la parcelle A143g.

La demande rentre sous le champ d'application de l'article D.IV.22, 1° du CODT. Dès lors, conformément à l'article 81§2 alinéa 3 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement modifié par l'article 110 du décret-programme du 03 février 2005, le Fonctionnaire délégué et le Fonctionnaire technique sont exclusivement compétents.

Le projet se situe en zone agricole au plan de secteur et n'est pas conforme à la destination de la zone.

La demande nécessite donc dérogation au plan de secteur conformément aux articles D.IV11 et D.IV13 du Codt.

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale à partir du 25-03-20.

DATE DE L'AFFICHAGE DE LA DEMANDE	DATE D'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE	LIEU, DATE ET HEURE DE CLÔTURE DE L'ENQUÊTE	LES OBSERVATIONS ÉCRITES PEUVENT ÊTRE ADRESSÉES :
20-03-20	25-03-20	<p>Lieu : Administration communale, Place de l'hôtel de ville, 1 7911 Frasnes-lez-Buissenal</p> <p>Date de clôture : 08-04-20 Heure de clôture : 11 heures</p>	<p>Administration Communale Collège des Bourgmestre et Echevins, Place de l'Hôtel de Ville 1 7911 Frasnes-lez-Anvaing</p>

L'Administration Communale porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, **sur rendez-vous à définir préalablement** avec le service environnement joignable au 069/87.16.25. ou 069/87.16.26. pendant les heures de service ou par mail à : environnement@frasnes-lez-anvaing.be.

Des explications techniques peuvent être sollicitées auprès :

- * du demandeur, à savoir : Administration communale de Frasnes-Lez-Anvaing
☎ 069/87.16.25. ☎ 069/87.16.26.
- * du Fonctionnaire Technique, à savoir :
 - Ministère de la Région Wallonne
 - Département des Permis et Autorisations
 - Place du Béguinage, 16
 - 7000 MONS ☎ 065/32.80.11
- * du Fonctionnaire Délégué, à savoir :
 - Ministère de la Région Wallonne
 - Direction générale de l'Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie
 - Place du Béguinage, 16
 - 7000 MONS ☎ 065/32.80.11

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration Communale, dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,

Madame Dominique VALLEZ.

Madame Carine DE SAINT MARTIN.